

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 3 février 2026

Délibération

n° 12-2026

Point 4.5

Point 4.5 de l'ordre du jour

Subventions aux différentes associations de l'ECPM (BDE, BDA, BDA, Séjour d'études CPI)

EXPOSE DES MOTIFS :

L'ECPM peut s'appuyer sur de nombreuses associations, diversifiées et dynamiques. Elles sont un rouage essentiel dans la vie de l'Ecole et participent activement à l'animation de la vie étudiante, à l'organisation de séjour d'étude et plus largement à son attractivité.

Aussi, dans le cadre de leurs activités, elles bénéficient, sous réserve de projets argumentés respectant un cahier des charges strict et faisant l'objet d'une validation lors du conseil de l'ECPM (cf. extrait de décisions du 8 décembre 2025 du conseil de l'ECPM), d'un accompagnement financier dans la limite de montants clairement définis et qui tendent à diminuer au regard des contraintes financières actuelles.

L'ECPM sollicite le CA de l'Université de Strasbourg afin de valider ces demandes. Cela permettrait de pouvoir soutenir rapidement, dès que le déploiement de SIFAC+ sera effectif, les différentes associations.

Rapporteur : Frédérique BERROD

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les subventions aux différentes associations de l'ECPM (BDE, BDA, BDA, Séjour d'études CPI) qui sont jointes en annexe.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	25
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	10
Ne participe pas au vote	1

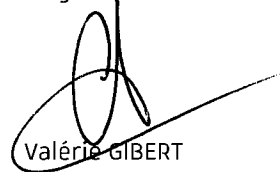
Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 février 2026

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Conseil de l'ECPM

–

Extrait de décisions du 8 Décembre 2025

Point relatif à l'approbation des bilans financiers des associations d'élèves (BDE/BDS/BDA/VE) et des subventions 2026

	2026	
	MONTANTS DEMANDES	MONTANTS ATTRIBUES
BDE_FONCTIONNEMENT	3 700,00 €	1 900,00 €
BDE_CLUBS (Gala, BDM, club photo, ISF (semaine DD)	1 900,00 €	1 900,00 €
(1000€, 300€, 300€, 300€)	Remboursement étudiante CPI2A -	+ 413,00 €
(Un montant complémentaire de 1800€ sera versé en plus pour l'acquisition des écharpes portant le total à 6013€)		4 213,00 €
BDS_FONCTIONNEMENT	1 500,00 €	1 500,00 €
BDS_TIP (financement Croix Rouge Française)	300,00 €	300,00 €
BDS_TIC 2027	500,00 €	0,00 €
BDA_FONCTIONNEMENT	1 232,00 €	1 232,00 €
(dont Strock)		
VE 2025	4 500,00 €	3 000,00 €
	(reversement sandwichs 2025)	+ 255,00 €
		3 255,00 €
Séjour d'étude CPI	4 087,00 €	4 087,00 €
TOTAUX =	17 719,00 €	14 587,00 €

Résultat du vote :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 21
Vote à L'unanimité des membres présents		

Fait à Strasbourg, le 10 Décembre 2025

Président du Conseil de l'ECPM

Remi PERRIN



Directrice de l'ECPM

Cécile VALLIERES

